



## Le Saint-Siège

---

*Discours à l'Ambassadeur de CHYPRE,  
S.E.M. Theophilos V. THEOPHILOU\**

*24 avril 1997*

Monsieur l'Ambassadeur,

En cette heureuse occasion, je vous souhaite une cordiale bienvenue et j'accepte les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Chypre près le Saint-Siège. Avec une profonde reconnaissance pour les salutations que vous m'avez transmises de la part de votre gouvernement et du peuple, je vous prie de bien vouloir transmettre au Président, S.E. M. Glafcos Clerides, l'assurance de ma bienveillance et de mes prières.

Votre présence au Vatican aujourd'hui, en tant que Représentant d'un peuple fier de son antique civilisation et de ses valeurs culturelles, nous rappelle que les peuples et les cultures s'épanouissent lorsque la dimension spirituelle de la personne reçoit la place qui lui est due dans la vie de la société. Le respect de la dignité et des droits humains va de pair avec la vision transcendante du destin de l'homme qui, depuis le début de l'ère chrétienne, est profondément enracinée dans l'esprit et dans le cœur des Chypriotes. En effet, la reconnaissance de la dignité unique de l'homme en tant que personne créée à l'image de Dieu (cf. Gn 1, 26-27), fournit les bases solides pour l'édification d'une société fondée sur la liberté, la justice et la paix. Dans cet esprit le véritable progrès matériel et moral dépend du respect des «droits humains universels, enracinés dans la nature de la personne, qui reflètent les exigences objectives et inaliénables d'une loi morale universelle» (Discours à l'Assemblée générale des Nations unies, 5 octobre 1995, n. 3).

La paix, qui a été définie «la tranquillité de l'ordre» (Saint Augustin, De Civitate Dei, XIX, 13), n'est pas un état passif, mais l'accomplissement des efforts conscients et assidus de ceux qui, avec

l'aide de Dieu, luttent pour l'atteindre. n n'est pas suffisant - bien que ce soit une première étape indispensable - d'arrêter les guerres, de cesser les hostilités et de garantir la sécurité. Il est également nécessaire de soutenir des initiatives concrètes visant à conduire à la réconciliation des cœurs. Le défi immense qui consiste à œuvrer pour la réconciliation ne peut être relevé que si les parties en conflit sont déterminées à se libérer des conditionnements du passé. A l'approche du troisième millénaire chrétien, j'ai demandé que l'on réexamine l'histoire avec une nouvelle attitude d'ouverture et un désir de "guérir les mémoires» (cf. Message pour la Journée mondiale de la Paix, 1er janvier 1997, n. 3). Si l'on veut que le troisième millénaire débute dans la paix, les peuples et les nations doivent être convaincus de la nécessité d'offrir et d'accepter le pardon, «préalable indispensable pour s'acheminer vers une paix authentique et stable» (ibid., n. 1).

Monsieur l'Ambassadeur, la division permanente de Chypre nous rappelle qu'une solution doit être encore trouvée à ce douloureux problème. A cet égard, je répète ce que je disais en 1996 au Corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège: «Une telle situation, qui empêche des populations séparées ou dépossédées de leurs biens de construire leur avenir ne peut être maintenue indéfiniment. Que les négociations entre les parties concernées s'intensifient et soient animées d'une sincère volonté d'aboutir!» (Discours, 13 janvier 1996, n. 4). Nous devons être convaincus que si le respect mutuel, la bonne volonté, la disponibilité à admettre les erreurs passées et un ferme engagement à la paix prévalent, il sera possible de trouver une solution pour aller de l'avant. Les efforts courageux de chefs clairvoyants peuvent conduire à des solutions justes, même dans le cas de conflits et de divisions de longue date.

Les fidèles catholiques de Chypre désirent ardemment coopérer avec leurs frères et sœurs orthodoxes pour offrir le témoignage de vies inspirées par les valeurs de leur foi chrétienne. Tandis que les catholiques et les orthodoxes se préparent à célébrer le grand Jubilé de l'An 2000, puissent-ils prier ensemble pour que l'Esprit Saint les conduise à une coopération plus efficace au service de l'Évangile de la Paix. De plus, dans l'esprit des Béatitudes, ils devraient s'efforcer de créer un climat de dialogue interreligieux avec les disciples d'autres religions, afin d'ouvrir à tous les Chypriotes la voie qui leur permettra de surmonter les blessures de la division et de s'engager dans des actions concrètes de réconciliation.

Monsieur l'Ambassadeur, en cette occasion solennelle, je vous offre mes meilleurs vœux pour la noble tâche que vous vous apprêtez à accomplir, certain que vous ferez tout votre possible pour renforcer les liens d'amitié existant entre le Saint-Siège et la République de Chypre. Soyez assuré que lors de l'accomplissement de votre fonction, vous serez toujours accueilli cordialement par les différents services de la Curie romaine. Sur Votre Excellence et vos concitoyens, j'invoque les Bénédiction de Dieu tout-puissant.

© Copyright 1997 - Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana